



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Processus essai-erreur et pratique de la responsabilité politique

C.J. Maestre

Citer ce document / Cite this document :

Maestre C.J. Processus essai-erreur et pratique de la responsabilité politique. In: Économie rurale. N°127, 1978. Ecologie et société - Deuxième partie. pp. 15-19;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1978.2583>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1978_num_127_1_2583

Fichier pdf généré le 08/05/2018

Résumé

Au sein des pays industriels, individus et collectivités sont aujourd'hui de plus en plus mis en présence des limites du savoir. Il leur faut admettre la décision en état d'information imparfaite ; c'est-à-dire de faire des essais dont les erreurs doivent être assumées par ceux-là mêmes qui les ont décidés. Le processus essai-erreur que l'on redécouvre alors n'est sans doute pas en soi une nouveauté ; mais rompant avec nombre de pratiques devenues courantes, ses exigences paraissent redoutables. En particulier, l'expert perdant de sa crédibilité, le politique se trouve beaucoup plus isolé face à ses responsabilités alors même que celles-ci lui paraissent plus grandes que jamais. Celui qui assume des charges publiques est en effet le représentant de populations de plus en plus conscientes de participer à des décisions dont les risques possibles les concernent directement. L'attitude politique doit alors à la fois intégrer dans ses choix des facteurs jusqu'ici très partiellement assumés (tels des échéances très éloignées, la complexité, les risques d'aléas, les irréversibilités possibles), et être un élément moteur dans la formation de consensus au sein de collectivités sans l'accord desquelles aucun essai ne peut être fait. Mettre l'accent sur le compromis plutôt que sur la solution technique entraîne une redistribution des rôles entre expert, politique et population au profit des deux derniers acteurs. Cela pose de nombreuses questions quand aux conditions permettant de tirer un parti maximum d'essais dont la pratique doit évidemment aller de pair avec une minimisation, jamais nulle, des risques encourus.

Abstract

The process of trial and error and the practice of political responsibility - In industrial countries individuals and collectivities are today more and more faced by the limits of knowledge. They have to accept decisions made with insufficient information — in other words they have to make trial attempts the errors of which must be assumed by those who have made the decision. The trial and error process that one then discovers is no doubt not a novelty in itself, but its requirements, breaking with a great many common practices, seem formidable. When the expert loses his credibility the politician is increasingly isolated with his responsibilities, which are greater than ever before. The people he represents are ever more conscious of participating in decisions the risks of which concern them directly. The political attitude must then both include in its choice factors that until now it had only partially assumed — such as distant deadlines, complexity, the risk of unforeseen factors, the impossibility of going back on decisions, and be an element that encourages the forming of a consensus of opinion in collectivities since without the consent of the latter no attempt can be made. The stress is laid on compromise rather than on technical solutions and this leads to a redistribution of roles among expert, politician and the population in favour of the latter. What conditions enable the maximum to be got out of trials the implementation of which must obviously be accompanied by a minimization which invariably exists of the risks run ?

Processus essai-erreur et pratique de la responsabilité politique

C.J. MAESTRE

Au sein des pays industriels, individus et collectivités sont aujourd'hui de plus en plus mis en présence des limites du savoir. Il leur faut admettre la décision en état d'information imparfaite ; c'est-à-dire de faire des essais dont les erreurs doivent être assumées par ceux-là mêmes qui les ont décidés. Le processus essai-erreur que l'on redécouvre alors n'est sans doute pas en soi une nouveauté ; mais rompant avec nombre de pratiques devenues courantes, ses exigences paraissent redoutables. En particulier, l'expert perdant de sa crédibilité, le politique se trouve beaucoup plus isolé face à ses responsabilités alors même que celles-ci lui paraissent plus grandes que jamais. Celui qui assume des charges publiques est en effet le représentant de populations de plus en plus conscientes de participer à des décisions dont les risques possibles les concernent directement. L'attitude politique doit alors à la fois intégrer dans ses choix des facteurs jusqu'ici très partiellement assumés (tels des échéances très éloignées, la complexité, les risques d'aléas, les irréversibilités possibles), et être un élément moteur dans la formation de consensus au sein de collectivités sans l'accord desquelles aucun essai ne peut être fait. Mettre l'accent sur le compromis plutôt que sur la solution technique entraîne une redistribution des rôles entre expert, politique et population au profit des deux derniers acteurs. Cela pose de nombreuses questions quand aux conditions permettant de tirer un parti maximum d'essais dont la pratique doit évidemment aller de pair avec une minimisation, jamais nulle, des risques encourus.

THE PROCESS OF TRIAL AND ERROR AND THE PRACTICE OF POLITICAL RESPONSABILITY

In industrial countries individuals and collectivities are today more and more faced by the limits of knowledge. They have to accept decisions made with insufficient information — in other words they have to make trial attempts the errors of which must be assumed by those who have made the decision. The trial and error process that one then discovers is no doubt not a novelty in itself, but its requirements, breaking with a great many common practices, seem formidable. When the expert loses his credibility the politician is increasingly isolated with his responsibilities, which are greater than ever before. The people he represents are ever more conscious of participating in decisions the risks of which concern them directly. The political attitude must then both include in its choice factors that until now it had only partially assumed — such as distant deadlines, complexity, the risk of unforeseen factors, the impossibility of going back on decisions, and be an element that encourages the forming of a consensus of opinion in collectivities since without the consent of the latter no attempt can be made. The stress is laid on compromise rather than on technical solutions and this leads to a redistribution of roles among expert, politician and the population in favour of the latter. What conditions enable the maximum to be got out of trials the implementation of which must obviously be accompanied by a minimization which invariably exists of the risks run ?

Pour des raisons à propos desquelles quelques-uns seulement s'interrogent alors que la plupart ferment les yeux, mais sur lesquelles quelques hypothèses sont émises, il semble qu'au sein des pays industriels, individus et collectivités redécouvrent plus particulièrement depuis quelques années que l'incertain fait partie de leur environnement et des cadres de leur action. Les décisions deviennent de plus en plus difficiles à prendre du fait de la complexité que révèlent les domaines concernés, et simultanément l'avenir se charge d'incertitudes, d'aléas, sinon de menaces. Qu'est-il advenu pour qu'en quelques années nos sociétés développées fières de leur maîtrise et de leur niveau technique, soient de plus en plus partagées entre les certitudes du passé auxquelles elles tentent de se référer, et les balbutiements nécessaires et maladroits d'aujourd'hui ? Bien au-delà de nombre de débats en cours peut-être, tout simplement ceci : l'homme et plus particulièrement celui des sociétés industrielles, a été mis par les circonstances en face des limites de son savoir. Après avoir cru qu'il pouvait tout connaître donc tout maîtriser, il lui faut admettre qu'il doit décider en état de connaissance imparfaite. Alors même qu'il se trouve dans l'obligation d'agir ou mieux qu'il a seulement envie de le faire, l'incertain et l'aléatoire prennent, qu'il le veuille ou non du relief ; il lui faut réapprendre

l'expérience. Il lui faut admettre que faute de savoir il doit faire des essais dont il soit prêt à assumer les erreurs. Une telle façon de penser n'était certes pas totalement absente de son esprit jusqu'ici, mais le tour de la question paraissait complet quand il l'avait exprimé en termes de coût-efficacité. L'action était d'essence économique, et l'éventuel prix à payer n'était que monétaire. Maintenant, pour de multiples raisons, la vie paraît aux yeux de chacun mise en jeu dans toute sa complexité et ses ramifications. Du coup, des investissements tels les centrales nucléaires, le TGV de Paris-Lyon ou le canal Rhin-Rhône commencent à être pensés en terme d'essai-erreur par tous, à commencer par les populations les plus directement concernées. L'absence d'erreur n'étant plus garantie par le savoir, l'essai est contesté.

Ce n'est certainement pas par hasard si cette évolution coïncide avec une montée rapide de tout ce qui tourne autour de la notion de système. Depuis une dizaine d'années les interrogations se multiplient qui remettent en cause une vision largement mécaniste du monde au profit d'une approche beaucoup plus organique qui révèle des possibilités de réaction de l'environnement vivant dépassant largement nos classiques possibilités d'entendement. Et s'il est une chose que nous apprenons

justement l'approche organique des systèmes vivants, c'est bien chez eux l'emploi courant du processus essai-erreur ; mais observer ce processus sur une bactérie est une chose, assurer sa mise en pratique dans une société humaine au niveau de la pratique des responsabilités politiques en est une autre.

QU'EST-CE QUE LE PROCESSUS ESSAI-ERREUR ?

Un système vivant, c'est-à-dire un système qui se reproduit, qui évolue, croît et meurt, est un système ouvert en contact et en échange permanent avec l'environnement dont il tire les éléments nécessaires à son existence. Admettons un instant qu'à un moment donné ce système soit parfaitement informé sur tous les éléments de l'environnement qui lui sont ou qui peuvent lui être nécessaires, ainsi que sur toutes les conséquences de leur utilisation. Autrement dit, que tous les éléments conditionnant l'avenir du système lui soient connus de façon certaine ou en probabilité. Ce système pourra manifestement faire un plan strict, dans l'espace et dans le temps, des actions à promouvoir. Le problème est qu'aucun système, qu'il soit élémentaire ou évolué, n'a une telle connaissance de son environnement ; nombre d'éléments de celui-ci apparaissent donc au système comme incertains ou aléatoires. Il lui faut pourtant agir, sa survie ou son équilibre en dépendent. Dans les domaines qu'il ne connaît pas, alors même qu'il lui est nécessaire de les aborder à différents titres, il va pratiquer le processus essai-erreur ; c'est-à-dire poser des actes répondant au minimum aux caractères suivants :

— s'il y a erreur, elle ne sera pas mortelle pour autant que le système puisse l'anticiper ;

— les chances de succès sont fortes d'après les références que fait le système à ce qu'il connaît déjà ;

— l'essai peut fournir assez de matériaux pour la survie ou l'équilibre du système jusqu'au prochain essai ;

— l'essai fournit des informations pour mieux garantir l'utilisation du domaine dans la prochaine action.

Dans ces essais, le système va avoir un comportement stratégique (1), c'est-à-dire tendant à minimiser l'erreur ou si l'on veut à renforcer les probabilités de succès. On voit ici que le processus essai-erreur est inhérent au comportement de tout système ne connaissant pas assez son environnement alors même qu'il en vit. Ce processus est inconscient chez les formes élémentaires de la vie pour lesquelles il prend la forme de recueil des matériaux nécessaires à l'équilibre et à la survie, et conscient chez les formes les plus évoluées telles les sociétés humaines. Dans ce cas, la recherche d'information peut être complètement dissociée de la recherche de matériaux.

On trouve ici un processus qui est une forme particulière de l'essai-erreur ; il s'agit de la recherche sous toutes ses formes, fondamentale, appliquée et développement. La politique scientifique dont on a vu par ailleurs qu'elle était une politique de la variété ou du bruit au sein d'un système industriel (2), peut également être considérée comme une politique de l'optimisation de l'information acquise au travers d'un risque collectif de l'erreur minimum. Mais la forme du processus essai-erreur qui nous intéresse particulièrement ici est la forme « alimentaire » du processus, qu'il s'agisse d'obtenir de l'énergie, du riz, du bois ou de l'acier. Jusqu'à présent ces matériaux étaient obtenus à partir d'investissements dont l'aspect expérience était toujours éludé pour des raisons qui ne sont plus soutenables. Qu'implique alors le fait d'intégrer cet aspect, c'est-à-dire d'agir en univers plus aléatoire qu'auparavant, dans l'exercice des responsabilités politiques ?

LES POLITIQUES EN FACE DE LEURS RESPONSABILITES

Ce n'est pas par hasard que toute préoccupation d'expérience s'est trouvée évacuée des investissements réalisés au sein des systèmes industriels durant leur développement. En effet, un des fondements socio-culturel de leur croissance a été une foi profonde en la toute-puissance de la science. Celle-ci devait, dans l'esprit de tous, résoudre tous les problèmes présents et futurs ; il suffisait de consacrer suffisamment de temps, d'argent, et de moyens humains et matériels à la recherche, et plus particulièrement, vu l'importance relativement faible de son coût, à ce type particulier de processus essai-erreur que constitue la recherche expérimentale. En simplifiant on peut dire que les sociétés industrialisées ont implicitement cru résoudre les problèmes de leur évolution en cantonnant le processus essai-erreur dans un domaine, celui de la recherche, dont les erreurs étaient à ce stade a priori sans conséquences directes sur la vie quotidienne des individus. Ce faisant, toutes les certitudes étaient pensait-on permises au niveau des investissements, attitude dont chacun peut trouver la traduction dans les commentaires journalistiques assurant à propos de tel investissement public très important que tout a été prévu ; ou plus gravement encore dans l'acharnement à refuser l'aléatoire et à rechercher à tout prix des responsables, c'est-à-dire des têtes à présenter au bout de piques au peuple pour l'apaiser quand quelque catastrophe due souvent à l'ignorance générale se produit : rupture de barrage, incendie meurtrier, avalanche, etc.

Mais cette conviction de la toute-puissance de la connaissance trouve une de ses plus fortes traductions dans la force du couple expert-responsable politique. L'expert, détenteur incontesté du savoir, d'un savoir censé exorciser tous les risques et résoudre tous les

1. Au sens où je l'entends dans une étude à paraître prochainement.

2. Voir ici le texte présenté au congrès AFCET 1977, « Du développement économique à... »

problèmes, donnait toute caution et toute certitude à l'homme politique dans son action, tout en étayant son autorité sur son électorat. Le problème vient aujourd'hui de ce que le mythe de la science toute-puissante s'effrite, et qu'avec cet effritement se dilue progressivement un pouvoir des experts que ceux-ci tentent par ailleurs de retrouver. Ainsi la complexité des problèmes auxquels les pouvoirs publics ont à faire face étant un des éléments contribuant à l'effritement du mythe du savoir, et de nouvelles approches se faisant jour telles la démarche systémique, nombre d'experts tentent de récupérer à leur profit cette approche alors même que dans sa réalité elle conteste profondément leur autorité telle qu'elle était initialement exercée.

Cette chute du mythe du savoir et des pouvoirs qui lui sont liés passe par des manifestations très concrètes ; à l'occasion de nombre de débats touchant à l'environnement à propos d'investissements lourds, il est très rare de ne pas assister à des confrontations d'experts tout à fait contradictoires ne débouchant sur aucun accord. Si le savoir s'oppose au savoir, où est sa vérité ? Mais s'évanouit également l'expert caution, l'expert couverture devant l'inconnu, inconnu devant lequel se retrouve nu le responsable politique mis en demeure d'agir au nom et avec la collectivité qui l'a désigné. Il ne peut plus se tourner vers cette collectivité fort de l'avis des scientifiques, il doit lui dire que sa survie et son équilibre dépendent d'actions présentant des risques ; il doit l'inciter à prendre ses responsabilités et obtenir son accord. On voit que la place de l'homme politique tend à se trouver profondément modifiée dans le sens d'un exercice considérablement accru de certaines de ses prérogatives. Le couple expert-responsable politique ne peut plus jouer le rôle qui a été le sien jusqu'ici dans le contrôle et la régulation sociale.

LA PRATIQUE DE LA RESPONSABILITE POLITIQUE

La responsabilité politique s'exerce en principe en amont du processus de décision public. Quel que soit le niveau de cette pratique, national ou local, elle prend la forme de structures, procédures et parfois méthodes, formelles ou informelles, ayant un certain nombre d'objets précis tels que le budget, la législation et la réglementation, leur application, les voies et moyens de la participation des citoyens et leur consultation..., toutes choses tendant à prendre ou à encadrer les décisions concernant la collectivité.

Jusqu'ici les problèmes posés par la décision publique ne se posaient pas vraiment en termes de risques pour la population. Elles se posaient en termes avantages-désavantages économiques et monétaires, ou en terme de balance dérangement des habitudes/indemnisation. La prise de conscience d'une forte dépendance vis-à-vis de l'environnement, et celle de l'ignorance de tous, mais en particulier des experts en face de ce dernier, constituent des données qui changent fondamentalement le problème que pose toute décision concernant la collectivité.

Tant que les risques courus par les populations, au travers des décisions prises par les élus au nom de leurs mandants, étaient maîtrisés ou éliminés de façon crédible aux yeux de tous par les connaissances acquises ou les recherches spécifiquement effectuées, la consultation de la collectivité pouvait se limiter à une simple publication pour information ou, à la limite, à la proposition d'alternatives présentées en termes économiques et monétaires aux instances les plus proches des populations locales. A partir du moment où il apparaît à tous que des retombées graves sur la vie quotidienne, sous forme de risques importants par exemple, peuvent survenir, la simple annonce pas plus que le choix d'alternatives en termes quantitatifs ne peuvent décemment prétendre aux exigences de la démocratie. Celle-ci doit prendre d'autres formes, faute desquelles se trouverait accrue la mise en œuvre des décisions des pouvoirs publics par voie autoritaire.

Dans le contexte de l'équilibre actuel entre le couple pouvoir/expert, population, et action, la population constitue le cobaye de l'action et en subit éventuellement les erreurs, alors que le couple pouvoir/expert auteur de la décision d'essai observe le déroulement de celui-ci quasiment *in vitro*. Il n'y a au mieux pour le responsable politique qu'une sanction globale au terme de son mandat, et pour l'intermédiaire administratif qui est souvent par ailleurs le véritable responsable, pas de sanctions du tout. La distance au milieu qui caractérise la pratique actuelle de la responsabilité politique n'est pas compatible avec l'auto-adaptabilité nécessaire du couple milieu/population, auto-adaptabilité qui s'impose lorsque, l'erreur étant inévitable, la responsabilité de l'essai qui peut la provoquer est mise dans les mains de ceux qui en vivent le plus directement les conséquences.

LES CONDITIONS DE L'HARMONISATION DE LA PRATIQUE DE LA RESPONSABILITE POLITIQUE AVEC LES NECESSITES DU PROCESSUS ESSAI-ERREUR

Ce qui vient d'être dit dégage une argumentation d'un type original dans le débat sur la décentralisation. Il est en effet évident que l'on ne peut parler de rapprochement de la pratique de la responsabilité politique à l'occasion de l'auto-adaptabilité nécessaire du couple milieu/population sans évoquer les travaux, débats, qui alimentent la contestation de la structure centralisatrice française. Mais rarement cette contestation s'est argumentée à partir d'éléments puisés dans la nécessité d'une pratique correcte du processus essai-erreur, pratique que toutes les sociétés vivant de façon très directement dépendantes de leur environnement ont de tout temps mis en œuvre durant de longues suites de générations (3).

3. Je ne reprendrais pas ici les arguments classiques de la contestation de la centralisation, tel le rapprochement nécessaire de la sanction et de la décision ; ils ont ici leur place

Le premier de ces éléments est *le temps*. Le milieu ne délivre ses sanctions qu'à son rythme. Les inconnues de l'impact d'essais tels les centrales nucléaires, une autoroute, le TGV ou le complexe industriel de Fos ne peuvent faire l'objet d'une livraison accélérée, il faudra attendre en mettant en place un fort réseau d'observation. Le temps sera le temps d'écoute du milieu, domaine dans lequel la responsabilité politique s'est jusqu'ici fort peu exercée. La pratique de cette responsabilité s'est en effet penchée beaucoup plus sur le discours, qu'il soit à base de paroles ou de béton. La responsabilité politique devra retrouver dans son exercice l'attitude des chefs des sociétés traditionnelles, plus vouées à l'attention aux hommes et à leur milieu qu'à leur mobilisation derrière des idées ou des constructions.

Le deuxième est *le consensus*. Aucun essai ne peut être tenté sans l'accord, ou au moins l'assentiment de tous ceux qui peuvent être concernés par des conséquences, que celles-ci soient considérées comme positives ou négatives. On pressent alors quel effort d'information, d'organisation de débats, éventuellement de persuasion argumentée, et aussi de concession et de distance vis-à-vis des opinions personnelles, implique la pratique de la responsabilité politique quand elle prend en charge la formation d'un consensus. Pour aider à l'accouchement de ce dernier, il faut être beaucoup plus penché sur le microcosme social en gestation que sur les forces qui tentent de lui imposer leur loi ; il faut être beaucoup plus l'ordonnateur du débat que l'un des éléments de ce dernier. La pratique de la responsabilité politique doit alors retrouver sa grandeur qui est d'être une activité de mandat d'une collectivité vis-à-vis de pouvoirs qui lui sont extérieurs, et non l'inverse.

Le troisième est *la complexité*, tout au moins cette complexité qui surgit comme sentiment quand se manifeste l'ignorance. L'action efficace à long terme semble mal s'accommoder de ces distances entre la décision et le terrain de l'action, celui justement qui se révèle mal connu, qu'impose la centralisation. Les structures centrales contraintes d'agir le font par la médiation de catégories déterminées à partir de modèles relativement abstraits dont l'évolution lente ne se fait qu'au gré d'une remontée de l'information que la distance filtre et distord. L'action sur le terrain par l'intermédiaire des catégories exerce des effets de normalisation qui stérilisent au moins en partie la richesse d'adaptabilité du milieu naturel et humain. Elle secrète en outre le marginal comme catégorie non officielle et non reconnue, tout autant que les quiétudes irresponsables des comportements normalisés. Autant dire que les richesses de l'essai-erreur, c'est-à-dire en fait les possibilités de véritables comportements stratégiques, sont au départ fortement compromis.

QUELQUES PROBLEMES DE LA PRATIQUE DE LA RESPONSABILITE POLITIQUE DANS L'APPLICATION DU PROCESSUS ESSAI-ERREUR

La pratique de la responsabilité politique dans l'optique de l'essai-erreur soulève en l'état actuel des choses de multiples problèmes (4).

Le temps, ou plus précisément la durée, et les rythmes qui la jalonnent, sont des éléments dont la prise en charge a été négligée jusqu'ici sauf quand il s'agissait de spécificités relativement bien connues propres au système économique. Mais il ne s'agit plus maintenant de ce seul système ; il faut prendre plus directement en compte les interactions de ce dernier avec son milieu, milieu mal connu, porteur d'incertitudes au sein duquel il puise les substances même de son existence. Il n'est donc plus possible d'ignorer les échelles de temps et la périodicité des rythmes, toutes deux relativement courtes s'il s'agit de l'environnement humain, voir les découvertes de la chronobiologie, relativement longues à l'inverse si l'on pense au milieu traditionnellement qualifié de naturel.

Qu'impliquent de telles prises en compte au niveau de l'exercice des responsabilités politiques, et par exemple plus précisément au niveau des rythmes institutionnels ? Ces derniers n'ont-ils pas plus ou moins consciemment fait la part trop belle aux seuls rythmes économiques ?

La population est évidemment un élément fondamental du processus essai-erreur puisqu'elle doit, après formation d'un consensus, décider de l'essai dont elle assumera les éventuelles erreurs. Mais qu'est-ce que la population ? L'erreur se manifestant suivant les rythmes du milieu, une population changeante (voir la marée des vacanciers), une population non permanente (voir celle des résidences secondaires)..., peuvent-elles être considérées comme des populations aptes à vivre le processus essai-erreur ? Quand il existe une population permanente importante comme en Alsace (voir le problème de la nappe phréatique) les bases du vécu du processus essai-erreur paraissent fondées solidement. Mais quand il n'existe aucune population de ce type, ou quand la seule population présente l'est par courte période, que peut-on dire du vécu du processus ? Qui doit alors prendre en charge les spécifications de l'essai et comment ? Qui doit assumer l'expérience, par quels canaux, et comment ? Les responsables politiques à un niveau supérieur ? L'administration dont les conceptions très spécifiques de la responsabilité paraissent peu compatibles avec le processus essai-erreur ?

L'importance de l'essai est un autre élément fondamental. Notre système industriel étant ce qu'il est, certains essais correspondent à des investissements d'ordre national. Qu'on le veuille ou non, ces essais sont vécus comme essai-erreur à des échelons locaux, rarement à l'échelon national. Mais ils sont alors en

4. Pas plus qu'au paragraphe précédent je ne traiterai de ceux qui sont liés à la contestation de la centralisation ; il n'est certes pas possible de les dissocier de ce texte, mais déjà amplement développés par ailleurs, la mention de leur existence suffit ici. Je me limiterai à quelques problèmes que l'optique essai-erreur permet d'aborder de façon originale.

certes, mais ont été par ailleurs largement développés. Il me semble plus profitable de mettre en relief quelques éléments selon toutes apparences relativement peu abordés.

général disproportionnés avec l'échelle des populations qui en assument les conséquences directes. Que doit-on alors envisager ? Ne faire des essais qu'à l'échelle des populations qui peuvent en extraire directement toute l'expérience ? Créer des structures et procédures d'ordre fiscal par exemple, qui mettent l'assiette de l'erreur à l'échelle de l'essai ? Localiser l'essai dans les espaces dépeuplés ou sans population permanente ?

L'incertitude générale croissant, cet aléa qu'entraîne l'éloignement toujours plus grand des décisions concernant chaque membre de la collectivité provoquera une demande de plus en plus forte de transparence de la décision publique, au moins dans un premier temps. En effet, il ne peut y avoir consensus sans débat, et débat sans transparence. Les risques s'amplifiant ou tout simplement devenant crédibles, il est plausible de penser que la population fera pression sur les pouvoirs publics dans le sens d'une information et surtout d'une participation accrue. Le responsable politique devra être le premier touché par cette demande qui, si elle ne pouvait véritablement être satisfaite, pourrait bien déboucher sur des consensus dangereux autour de quelque « grand frère » paré de toutes les vertus et bien vite doté de tous les pouvoirs.

La complexité et sa reconnaissance pourraient se manifester dans la sphère de l'homme politique et de ses responsabilités de deux façons au moins. Si la place de l'expert est appelée à évoluer, les études qu'il est le seul à pouvoir effectuer continueront certainement à être demandées. On peut toutefois s'interroger sur leur contenu. Continueront-elles à conclure sur des certitudes ou tout au moins des constats satisfaisants sur les progrès d'un savoir, ou au contraire mettront-elles autant l'accent sur les connaissances acquises que sur les déficiences de ces dernières vis-à-vis de la décision « en toute connaissance de cause » ? Ne doit-on pas constater que des études qui présenteraient aujourd'hui une telle objectivité risqueraient fort d'être invendables.

La deuxième voie au travers de laquelle la complexité implique l'exercice de la responsabilité politique est plus subtile. Manifestement, les systèmes vivants, et l'homme en particulier, redoutent l'incertitude et l'insécurité qu'elle entraîne. Ceci est particulièrement net quand il s'agit de l'avenir dont on tente alors d'exorciser l'inconnu en construisant des plans et des modèles. C'est dire que dans un certain sens les risques ne seront pas négligeables d'un renforcement au moins momentané du couple expert/responsable politique autour de systèmes explicatifs et prédictifs susceptibles de compenser pour un temps les déséquilibres nés de la progression des risques. Un tel mouvement irait bien évidemment à l'encontre d'une véritable pratique du processus essai-erreur dont il ne ferait que différer l'inéluctable remise en pratique.

On a signalé dans ce qui précède deux déviations susceptibles d'entraîner sinon le rejet au moins l'élucidation de la pratique de l'essai-erreur par le responsable politique avec toutes les obligations qui en résultent pour lui. On peut en citer une troisième qui est la

réduction au silence des suites de l'erreur. Dans tout essai sont impliquées des organisations dont la survie est attachée à la réussite de l'essai. Cette réussite paraîtra d'autant plus grande que les erreurs seront dissimulées ainsi que leurs conséquences, en général par distribution de contre-parties monétaires. Comment maîtriser la distribution de ces contreparties de telle sorte que ne soit pas perturbée la richesse de l'expérience ?

Enfin, il n'est pas possible de parler de la pratique du processus essai-erreur sans au moins évoquer les conditions de son optimisation (5).

- Le processus essai-erreur n'est véritablement bénéfique que dans l'unité de la promotion et de la réalisation de l'essai avec l'obtention et la sanction de ses résultats. Un essai implique toujours une stratégie ; celle-ci appartient à un ou des acteurs qui ne la modifieront que dans la mesure où les suites de l'essai les y inciteront.

- En face de domaines complexes, l'expérience unique est insuffisante. Il est nécessaire d'en pratiquer toute une série s'enrichissant mutuellement au fur et à mesure de leur déroulement. Ceci impose un minimum d'unité au niveau de l'expérimentateur, individu ou population, surtout quand l'acquis de chaque étape du processus dépasse le cadre formel et fait partie du know-how, et a fortiori de la subjectivité et du non formulé ; quand il s'agit par exemple de comportements, c'est-à-dire d'éléments proprement culturels non transmissibles par voie orale.

- La qualité de la diffusion des fruits, formels ou non, de l'essai-erreur constitue un autre élément contribuant à son optimisation : diffusion dans l'espace et dans le temps à laquelle contribue l'ensemble du système éducatif d'abord, et plus largement du système social. On se contentera ici de signaler l'importance de ce point sans le développer étant donnée son ampleur.

CONCLUSION

Ce texte, élément d'étude dans le domaine des changements qui s'imposeront sans doute rapidement au processus de décision public, a montré que l'approche essai-erreur pouvait être une voie porteuse d'originalité.

Le processus essai-erreur pratiqué in vitro, ce qui est le cas de la recherche, enrichit sans doute beaucoup la connaissance, mais probablement assez médiocrement sinon par des voies très détournées (innovations technologiques considérées comme média) les cultures au sens où Hall par exemple entend ce terme. On peut craindre que les stratégies individuelles et collectives se trouvent alors peu enrichies.

Il a également montré combien étaient fragiles certains éléments de contrôle et de régulation sociale, par exemple ceux qui distribuent pouvoir et responsabilité en fonction d'un mythe ; ici celui de la toute-puissance de la science. Ce mythe déchu, la redistribution des rôles implique un énorme effort d'investissement institutionnel. Il s'agit du devenir d'une société et l'homme politique se trouve être en première ligne. En a-t-il conscience ?

5. Voir le texte « Planification, stratégie et variété en préparation ».